

Congés et Bonis

Dans beaucoup d'établissements, on explique que si un agent pose des reliquats 2010 en mai (comme le permet, cette année, la Poste), on **perd un boni**.

Il n'en est rien ! Les bonis sont attribués en fonction du nombre de jours pris HORS PERIODE* dans l'année en cours.

⇒ 1 Boni pour 5 à 7 CA posés hors période,
⇒ 2 bonis pour 8 CA posés hors période.

*La période, c'est du 1^{er} mai au 30 septembre.



Vos droits

Inaptitude

La Poste (une nouvelle fois) **condamnée !**

Les conditions de travail s'aggravent de plus en plus et les conséquences, malheureusement, ne tardent pas : les arrêts de travail se multiplient entraînant, parfois, la nécessité d'un reclassement.

Et c'est là que les difficultés commencent car trop souvent la Poste ne cherche pas véritablement à trouver des solutions pour ses agents.

Les propositions sont, soit insuffisantes, soit inacceptables, soit inexistantes !

Or, la Poste a obligation de reclassement.

Une salariée, déclarée inapte et licenciée a saisi, avec FO, le tribunal des Prud'hommes. Celui-ci a condamné la Poste au motif que "tout n'avait pas été mis en œuvre pour rechercher des possibilités de reclassement tel que mutation, transformation de postes ou aménagement du temps de travail".

Bourgoin Ça ira mieux demain...

Au départ de FA, on nous avait dit : "Chaque équipe est autonome, elle fait avec ses propres moyens de remplacement."

Mais la réalité nous rattrape vite : les arrêts maladie augmentent régulièrement.. Et puis, il faut gérer "la dette sociale", les RC, les CA... Et puis, il y a les temps partiels...

Bon, on demande bien aux agents de déplacer leurs RTT, voire même leurs CA mais y'en a qui rechignent ! **Ah, les égoïstes !** On a même été obligé d'embaucher des CDD !

Mais rien n'y fait. Alors, on s'échange les volants, on se prête les facteurs d'équipe, on importe-exporte les FQ !!

Très recherché le FQ ! Une tournée vacante par ci, les recommandés d'une tournée par là, une p'tite remise de temps en temps...

Bon, c'est plus que moyen sur la...qualité, justement. Les 2 jours prévus par semaine se réduisent le plus souvent à ZERO. Enthousiasmant !

Réponse du DE : "Ça ira mieux demain !". Plus précisément : "Quand la PPDC ouvrira en novembre prochain, les conditions de travail seront bien améliorées..."

C'est sûr !

Et de l'emploi en nombre suffisant, y'en aura ?

Projet GAPP

La mise à mort des services RH a commencé

Pourquoi le projet GAPP ? (gestion administrative du personnel et de la paie)

D'abord pour des raisons économiques : la création des plateformes c'est la suppression des UGRH et... -1000 emplois !

Mais aussi et surtout, pour "casser" l'unité de la Poste en "métierisant" les services RH.

Aujourd'hui, ces services sont gérés par une direction nationale. Demain, chaque "métier" les gèrera directement et pourra faire "la pluie et le beau temps" (surtout la pluie, d'ailleurs) y compris dans les règles RH.

La création de plateformes toujours plus éloignées du terrain, on sait ce que ça donne ! On en a des exemples tous les jours.

Éloigner les RH des agents conduit tous les postiers à se retrouver SEULS dans la jungle des textes.

Avec la suppression des BO dans les établissements, la Poste a commencé le travail. Aujourd'hui elle crée les plateformes.

Et demain, elle externalise ?

Le "modèle" France Télécom

En cela, La Poste n'est pas novatrice, lorsque l'on sait que cette réforme n'est qu'un "copier-coller" de ce qui a été entrepris dans d'autres secteurs tels que France Télécom.

N'oublions pas que l'explosion de la filière RH et surtout son éloignement des personnels a été un des facteurs déterminant dans la dégradation des conditions de travail à France Télécom.

Pire, faisant fi des symboles, La Poste a non seulement recopié le modèle catastrophique de gestion RH de France Télécom, mais a aussi donné la même appellation à ses nouvelles structures décentralisées, CSRH (Centre de Service RH)

Pour Force Ouvrière, une réforme qui consiste à s'attaquer aux fondations même de La Poste est suicidaire et constitue les prémices de sa disparition.

C'est donc l'affaire de tous les postiers !



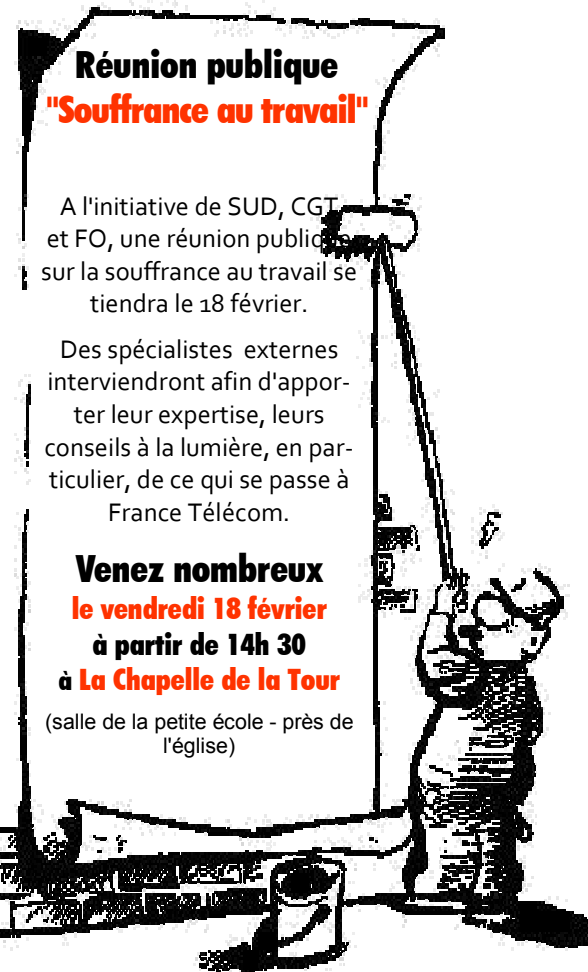
Réunion publique "Souffrance au travail"

A l'initiative de SUD, CGT et FO, une réunion publique sur la souffrance au travail se tiendra le 18 février.

Des spécialistes externes interviendront afin d'apporter leur expertise, leurs conseils à la lumière, en particulier, de ce qui se passe à France Télécom.

Venez nombreux le vendredi 18 février à partir de 14h 30 à La Chapelle de la Tour

(salle de la petite école - près de l'église)



distri **St Egrève** **Faut-il les enfermer ?**

Comme dans la plupart des bureaux, les tournées dépassaient régulièrement.

Les collègues décident donc de **marquer** leurs heures et demandent à la Poste de les payer.

Ce qu'elle fait sans trop rechigner !

Mais comme partout, les facteurs en ont marre de ces heures supplémentaires quasi quotidiennes qui fatiguent les organismes et découragent même, les meilleurs volontés !

Alors, ils finissent par décider de... **respecter les horaires en vigueur** dans l'établissement !

Incroyable ! Commencer à l'heure et partir à l'heure ? Faire comme dans **toutes** les entreprises en France ?

Mais ils sont fous... à St Egrève !

Fous, peut-être un peu, mais pas seuls ! Des dizaines et des dizaines de bureaux, à travers le pays, ont pris la même décision basée sur la même évaluation :

Y'en a ras la casquette !

Lu dans
le Dauphiné Libéré
du 1^{er} février

Un grand bravo au Directeur de la communication de la DOTC qui, dans une réponse à un interview d'un adhérent FO de St Egrève expliquant les raisons de leur mouvement, a cru bon de donner les explications suivantes au journaliste :

"Il y a 3 raisons possibles pour qu'un facteur ramène du courrier :

☞ soit il a effectivement une surcharge ponctuelle,

☞ soit il n'a pas reçu la formation adaptée,

☞ soit il n'arrive pas à assurer pleinement ses fonctions !"

Au moins lui, on ne peut pas lui reprocher d'assurer pleinement les siennes !



Edifiant !

Le documentaire "spécial investigation" sur la Poste diffusé sur CANAL+ mi-janvier est en lien sur le

site Youtube :

<http://www.youtube.com/watch?v=vayK15kIWxg>

Ce documentaire qui se penche sur le climat social à la Poste au travers de plusieurs témoignages et dans les différentes branches (Enseigne, Coliposte, Distri) et différentes catégories (même les cadres !) est particulièrement éclairant et... terrifiant !

A voir et à faire circuler de toute urgence !

enseigne **Qui paye ses dettes s'enrichit...**

"2010 fut un excellent cru pour l'enseigne" !!

Comme chaque année, le directeur général (en chef) de l'enseigne envoie ses vœux aux agents. Alors, au "moment des bilans et des perspectives, comment se porte l'enseigne" ?

Mieux qu'il y a un an ? Pire qu'il y a un an !

"Je vous le dit du fond du cœur", "ces efforts que je sais intenses et continus" ont été... vains, du moins pour le personnel qui voit ses conditions de travail toujours dégradées, le respect de sa vie privée toujours bafouée !

Monsieur le directeur général, nous sommes bien certain que vous saurez continuer à "rationaliser les processus de fonctionnement", à "améliorer la productivité" ; quand au "progrès social, légitime retour vers ceux qui consentent des efforts" et "qui sera à l'ordre du jour", nous attendons un peu avant de crier de joie ou de pleurer de bonheur...

Monsieur le directeur général, les postiers de l'enseigne sont las de ces belles paroles renouvelées chaque année !

Alors des promotions en nombre ? Un meilleur remboursement des frais ? Mais à quel prix ?

De nouvelles responsabilités, de nouvelles tâches, de nouvelles réorganisations, de nouvelles contraintes pour des agents toujours moins nombreux et au bord du gouffre !!!

Alors, Monsieur le directeur général de l'enseigne, ce que nous voulons partager avec vous pour 2011, ce n'est certainement pas une "conviction sereine et confiante" mais bien **la monnaie sonnante et trébuchante que nous vous avons ramené en 2010 !**



distri **Voiron**

Il va falloir mettre des sonnettes sur les boîtes aux lettres, les gars !!

Parce qu'à Voiron, le chef d'équipe a donné comme consigne aux facteurs de ne présenter les colis qu'à **la boîte** et non à la porte.

Alors, n'oubliez pas de prévenir chaque destinataire qu'à partir d'aujourd'hui, s'ils veulent recevoir leur paquet, ils devront rapidement... emménager dans leur BAL !



courrier **Échirolles** **Ras le bol**

"Tu passeras tout le courrier aujourd'hui et... t'as rien à dire !"

Voilà comment un Chef d'Équipe du bureau d'Échirolles parle à un CDD mis sur une tournée en souffrance.

Serait-ce aux CDD de régler les difficultés du bureau ?

- 1 tournée Facteur d'Équipe non comblée,
- 2 tournées (retraite et mutation) également vacantes,
- des arrêts maladie en augmentation,
- un vrai problème de recrutement, plusieurs CDD ont abandonnés (étonnant, non !)
- un manutentionnaire qui en est réduit à faire le rouleur sur la tournée adaptée,

Et puis, toujours : la **sécabilité** encore et encore, la **souffrance** autant morale que physique de beaucoup de collègues dont personne ne veut tenir compte...

Il va être chaud, le CHS-CT extraordinaire !

courrier **Charavines** **On ne bougera pas !**

C'est pas assez le bazar à Voiron que la DOTC veuille y délocaliser les facteurs de Charavines ?

Raison invoquée : "les conditions de travail ne sont pas bonnes". Ah bon ! Et plus précisément ?

"Ben, y a pas de quai de déchargement, c'est dangereux"

Et c'est tout ?

Et rallonger les tournées déjà longues d'un HLP (aller/retour de 30 km), c'est pas dangereux ça ?

"L'étude a été faite, elle est favorable au départ".

Devant le scepticisme affiché des facteurs sur les réelles raisons de cette délocalisation :

"Non, non, le plus important pour la Poste, c'est votre sécurité". "Ah oui, y a peut-être une question de coût, aussi... mais c'est vraiment secondaire !"

Pas convaincu des "louables intentions" de la Direction, les facteurs campent sur leur position !

enseigne **Vacances d'emplois qui durent... dur, dur !**

Cherche guichetier(e)s désespérément pour plusieurs bureaux de l'agglomération. La situation devient intenable, alors on jongle, alors on fait des heures sup. et à la moindre absence, c'est la galère...

Lors de notre rencontre avec la nouvelle directrice de l'Enseigne, nous l'avons alerté sur ce problème... sans obtenir de vraie réponse : "Les appels à candidature sont en cours".

Très bien ! Sauf que certains ont été lancés il y a plus de 6 mois !

Alors, pour FO, si ça ne donne rien : faut embaucher !

Lu dans
"Facteurs !" n°46

N'attendons pas de la presse patronale qu'elle pratique l'art de la nuance à défaut d'objectivité.

Ainsi on a pu lire dans "Facteurs" un article se félicitant des moyens "exceptionnels" mis en place pour la distribution du courrier et des colis en fin d'année.

Fourniture d'équipements adéquats, aménagement des organisations, réquisition de véhicules...

Beaucoup de facteurs de l'Isère qui ont dû souvent partir avec des pneus d'été (parfois lisses) ou ont dû mettre leurs propres chaînes pour assurer la tournée, apprécieront !!

Eux, qui en matière d'aménagement de l'organisation de travail se rappellent la décision de faire récupérer les heures "perdus" à 2 reprises.. Sans parler de ceux qui ont eu droit à la sécabilité intégrale la semaine 52...

Où, à qui l'on a demandé d'aviser systématiquement les colis par manque de moyens de renfort sur cette période...

Mais "Facteur" c'est que d'la com, non ?